



Association étudiante des sciences du langage et de la communication (Ling-Lang)

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

555 boulevard de l'Université

Chicoutimi (Qc) G7H2B1

aellmuqac@outlook.com

À l'intention de :

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

140, Grande Allée Est, Bureau 650

Québec (Qc) G1R 5N6

20 octobre 2020, Chicoutimi

Cher·ères membres de la commission d'enquête du BAPE,

Nous vous écrivons au nom de l'Association étudiante des sciences du langage et de la communication, laquelle est résolument **contre** la réalisation du projet Énergie Saguenay de GNL Québec, et ce, qu'il prenne place à Saguenay ou ailleurs. La présente lettre est un témoignage de notre conviction que serait une erreur la concrétisation d'Énergie Saguenay. Au fil des lignes qui suivent, nous parlerons peu de chiffres et d'autres données issues de sciences fondamentales, lesquels vous arriveront, de toute manière, indubitablement en grand nombre. Non, nous nous attarderons plutôt sur des répercussions d'ordre sociétal, attendu que nous sommes étudiant·es de sciences humaines et sociales. Sera d'abord exposé l'intérêt de l'association de se prononcer sur ledit projet, puis, seront traitées ses préoccupations de respect des territoires, des paysages et des êtres vivants et ses inquiétudes par rapport à des considérations éducationnelles. Enfin, nous apportons des pistes de solutions pour une réelle transition socioéconomique verte.

Intérêts dans le projet

Notre premier intérêt à nous positionner par rapport au projet Énergie Saguenay de GNL Québec est de répondre à la résolution suivante adoptée par les membres de l'Association étudiante des sciences du langage et de la communication le 28 février 2020 :

Considérant que le gaz naturel n'est pas une énergie de transition;
Considérant que le projet GNL accentuera la crise climatique;
Considérant que le projet GNL représente un danger pour la biodiversité du Fjord du Saguenay;

Il est résolu

Que l'association étudiante Ling-Lang s'affiche publiquement contre GNL Québec afin que le Conseil exécutif de Ling-Lang puisse entreprendre des actions mobilisatrices et communicationnelles contre le projet proposé au nom de ses membres.

Résolution adoptée à majorité le 28 février 2020.

Notre intérêt repose aussi sur le fait que les membres sont directement concerné·es par le projet proposé par GNL Québec parce que ses impacts sociaux et environnementaux seront ressentis en première ligne à Saguenay, où se situe le campus principal de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Nous tenons aussi à rappeler que le campus principal de l'UQAC et l'espace qu'entend occuper le projet Énergie Saguenay (et ses répercussions) sont aussi physiquement situés sur Nitassinan et Nionwentsïo, les territoires ancestraux non cédés des nations Pekuakamiulnuatsh et Wendat. Dans la perspective du développement d'une relation respectueuse et décolonisée avec les Premières nations et les autochtones que nous prônons, le projet n'est pas acceptable. À ce sujet, nous sommes d'avis que les voix des peuples autochtones se doivent d'être entendues et écoutées en amont de tout projet et que leurs intérêts et préoccupations doivent être adressés de façon prioritaire. Établir et maintenir des relations saines et respectueuses, de nation à nation avec les autochtones au Québec est dans l'intérêt de nos membres, mais aussi de l'ensemble de la population québécoise et canadienne, particulièrement en cette ère proclamée de « réconciliation » (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015).

Préoccupations

Tel que mentionné, les membres de l'Association étudiante des sciences du langage et de la communication sont directement concerné·es par le projet, d'abord de par son ancrage territorial. Fier·ères Saguenéens·nes (d'origine ou d'adoption), nous avons développé une grande sensibilité aux enjeux locaux et régionaux. Les impacts potentiels du projet sur la qualité de vie nous affecteront d'abord. Nous discutons ici plus particulièrement des impacts sur les paysages, sur les efforts menés pour contrer la crise climatique et sur la santé mentale. Nous concluons que les conséquences potentielles du projet sont trop significatives et risquées pour que le projet soit acceptable dans notre milieu de vie.

Les paysages saguenéens : actes culturels

La question du paysage, trop souvent écartée, est pourtant primordiale dans l'évaluation d'impacts. Le paysage est un « acte culturel » qui reflète et contribue à la construction identitaire et culturelle des communautés locales qui le construisent (Fortin, 2006 : 30). Il « agit à la fois comme agent de médiation et de communication de même qu'il participe à la construction de l'être-ensemble » (Fortin et Gagnon, 2008 : 337). Comme le souligne Fortin, « regarder le paysage, c'est d'abord se regarder, comme individu, comme communauté. » (2006 : 30). Nous sommes d'avis que le projet, en particulier le passage hebdomadaire de 6 à 8 super-méthaniers dans le Fjord, aura un impact

trop significatif sur le paysage pour que la cohésion sociale et l'identité collective des communautés saguenéennes n'en soient pas affectées (négativement, faut-il le préciser). D'un point de vue économique, ajoutons que le Fjord du Saguenay bénéficie aussi des paysages époustouflants qui attirent des touristes de partout à travers la province et le monde. Le secteur récréotouristique, incluant en particulier les pratiques de tourisme durables, qui fondent en grande partie leur viabilité sur les paysages, pourraient se voir minées par un choix du gouvernement de soutenir Énergie Saguenay. Choisir Énergie Saguenay, c'est ôter aux communautés locales et régionales, autochtones et allochtones, leur droit de façonner et de construire les paysages qu'elles habitent à leur façon. En ce sens, nous souhaitons rappeler qu'une évaluation d'impacts comme celle que mène le BAPE sur le projet Énergie Saguenay ne peut se faire sans considérer l'apport des paysages et leurs dimensions à la fois concrètes et symboliques dans le développement local et régional. Comme le conclut Fortin, « [l]e paysage est une façon, pour la société contemporaine, de réfléchir sur elle-même, sur son identité. Penser dans des termes de paysages oblige à réfléchir aux conséquences des modes de vie et des choix de développement qui sont faits aujourd'hui, pour demain. » (2006 : 34) Le BAPE offre l'opportunité au gouvernement d'orienter les choix de développement qui affecteront nos sociétés de demain. Nous demandons que l'essor identitaire, culturel, économique et social des communautés locales et régionales du Saguenay–Lac-Saint-Jean fasse partie des priorités.

Crise climatique

Dans un autre ordre d'idées, soutenir un projet comme Énergie Saguenay, c'est saper les efforts que nous menons, individuellement, collectivement et institutionnellement, à l'UQAC et ailleurs au Québec pour combattre la crise climatique à petite et grande échelle. Cela, sans compter qu'Énergie Saguenay est un projet qui

- contribue à augmenter l'émission de GES, ce qui affectera l'ensemble des populations mondiales et aura des répercussions sérieuses sur les générations futures;
- encourage la production canadienne d'hydrocarbures et par le fait même notre dépendance aux énergies non renouvelables;
- contribue à l'extinction massive de la biodiversité déjà en cours dans le monde en posant un problème particulier pour la biodiversité du Fjord du Saguenay.

Le projet Énergie Saguenay est mené par des intérêts états-uniens pour qui les réalités locales et régionales importent peu et qui demeurent fondamentalement motivés par l'accumulation de capital. Les intérêts écologiques, économiques et sociaux à l'échelle locale et régionale sont loin d'être des priorités pour le géant. Cela implique notamment que les véritables retombées économiques n'atteindront pas les populations québécoises, saguenéennes et autochtones, alors qu'elles sont pourtant celles qui devront vivre avec les conséquences du projet localement.

Le gouvernement et ses représentant·es ne sont pas naïfs·ves : Énergie Saguenay n'est un bon coup ni pour la planète, ni pour l'économie de nos sociétés à long terme, ni pour la santé de nos populations à court terme.

Pour une préservation et amélioration de la santé mentale

La crise climatique à laquelle nous faisons collectivement face à l'heure actuelle a en effet des impacts réels sur la santé mentale (Clayton, Manning, Krygsman, et Speiser, 2017). Nous le constatons en interagissant avec d'autres jeunes de notre génération, qui doivent déjà composer avec d'autres facteurs anxigènes de la vie (logique productiviste et pression de performance dans

le marché du travail et les milieux académiques, stress financier, impacts de la pandémie de la COVID-19, stress quotidien, etc.). Comme l'explique la psychologue Christina Popescu, « [v]ivre dans l'attente d'un désastre environnemental appréhendé à l'échelle planétaire peut engendrer un sentiment de peur chronique. Ce désordre porte le nom d'éco-anxiété » (dans Gauvreau, 2019). L'éco-anxiété se traduit dans la vie de tous les jours en tristesse, colère, angoisse, stress, impuissance, fatigue, culpabilité, incertitude et véritable détresse existentielle. Autoriser un projet comme celui proposé par GNL Québec, c'est nier ces conséquences directes et majeures qu'il aura sur la santé mentale des populations à Saguenay et ailleurs au Québec. Au contraire, comme le précisent Clayton, Manning, Krygsman et Speiser (2017), l'appui de solutions durables et saines sur les plans écologique et climatique peuvent tenir de stratégies effectives dans la préservation et l'amélioration de la santé mentale. Nous présentons plus loin des pistes de solutions susceptibles d'avoir un impact positif à cet égard.

Valeurs environnementales et éducation

Finalement, nous constatons que l'endossement du projet Énergie Saguenay par le BAPE - qui est un organe du Gouvernement du Québec - est incompatible avec les valeurs environnementales pourtant tenues par ce même gouvernement. Une société organisée est définissable notamment par les principes et valeurs qu'elle défend, ceci par ses orientations et décisions, et tout particulièrement par l'éducation qu'elle prévoit et dispense à ses jeunes générations. Or, l'école québécoise prône des valeurs écologiques et se veut promouvoir une réflexion basée notamment sur des considérations environnementales fondées sur la pérennité des espaces. En effet, si la préoccupation environnementale n'est pas nommément une compétence disciplinaire du programme de formation, elle apparaît toutefois en toutes lettres parmi les domaines généraux de formation du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) (Gouvernement du Québec, 2006), lequel est un document gouvernemental. Les domaines généraux de formation sont des orientations socioéducationnelles qui agissent comme des valeurs de société selon lesquelles les citoyennes et les citoyens devraient aborder les enjeux « individuels et collectifs ». Parmi ces domaines, donc, figure le thème Environnement et consommation, développé à la page 25 du second chapitre du PFEQ. Son intention éducative, « [a]mener l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de la consommation et de l'exploitation de l'environnement », est un gage du fait que le gouvernement québécois promeut une prise en charge responsable et préservatrice de l'environnement. La présentation du domaine met de l'avant le concept de développement durable, précisant que l'école, ergo la société et ses leaders « doi[vent] amener les jeunes [à prendre] davantage conscience de l'interdépendance des systèmes à l'échelle planétaire [et de] l'influence de leurs propres actions sur la préservation d'un milieu dont sont largement tributaires leurs conditions de vie ». Autrement formulé, les jeunes sont appelés par le gouvernement à prendre en considération, dans leurs réflexions, orientations et décisions, la sauvegarde de l'environnement au prisme d'un développement durable et d'une consommation responsable des ressources naturelles. De surcroît, le Gouvernement du Québec, par le truchement du PFEQ, insiste sur la primordialité de ce souci écologique, le mettant directement en relation avec les conditions de vie des générations futures, et actuelles même. Il s'agit d'un choix de société - des plus élémentaires à notre sens - de nous positionner du côté de la vie, de nous positionner du côté de la santé, de nous positionner du côté de l'avenir. Cela dit, le projet Énergie Saguenay de GNL Québec, nonobstant les drapeaux verts qu'agite ce dernier, ne s'inscrit pas dans le développement durable, du fait simple qu'il exploite une énergie et des matières incompatibles avec la durabilité, la renouvelabilité, ni même avec la santé de l'air, des eaux, des sols, donc celle des êtres vivants. On ne peut se positionner du côté de l'avenir tout en permettant le développement

de projets éphémères et polluants. Par conséquent, le Gouvernement du Québec ne peut accorder son aval aux projets de GNL Québec sans se placer en travers de ses valeurs d'environnement et de santé, sans se montrer, *ipso facto*, pusillanime et hypocrite envers les jeunes à qui il enseigne pourtant à penser l'avenir dans une perspective verte et durable. Bref, on ne peut promouvoir une réflexion sur base de préservation des milieux naturels tout en développant simultanément des projets qui poursuivent la détérioration de ceux-ci. Cela relève de la cohérence avec nos valeurs de société, transmises par l'éducation, que de faire l'impasse aux projets qui présentent un danger pour une condition environnementale et climatique, qui, suffit-il de le rappeler, est d'ores et déjà qualifiée d'urgente. Ainsi le gouvernement doit-il agir tel qu'il demande à sa relève sociétale de le faire. Et il serait décourageant pour cette dernière qu'il en soit autrement. Éduquons la relève à être meilleure que nous l'avons été, mais appliquons sans délai la réflexion que nous souhaitons la voir appliquer, prenons dès à présent les rênes pour nous orienter vers une société verte et responsable!

Pistes de solution

Axé sur une approche critique en sciences humaines et sociales, le baccalauréat en communication interculturelle et médiatique de l'UQAC permet à ses étudiant·es, membres de l'Association étudiante des sciences du langage et de la communication, de développer une capacité de réflexion et d'analyse critique. Iels posent ainsi un regard intéressé et curieux sur le monde, sur sa complexité, sur les interconnexions qui lient les êtres humains et non humains sur les territoires. Iels apprennent sur les logiques néolibérales capitalistes qui contribuent par la libéralisation des marchés à la mondialisation des cultures, de l'économie et des enjeux sociaux. Iels sont amené·es à développer une sensibilité critique accrue face aux enjeux sociaux et environnementaux qui affectent les populations du monde, dépassant les frontières géographiques, générationnelles et politiques. C'est sur la base de ces apprentissages que nous en arrivons à la conclusion que le projet Énergie Saguenay de GNL Québec constitue une grave erreur auquel le gouvernement doit impérativement mettre un terme. Exerçant notre esprit critique et réflexif, nous proposons ci-bas quelques pistes de solutions pour un avenir véritablement sain, écologique et respectueux.

Nous proposons qu'un appui financier et institutionnel du gouvernement soit accordé dans d'autres secteurs d'activité véritablement sains et durables sur les plans écologique, économique et social. De nombreux champs d'expertise sont déjà en voie de développement au Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquels pourraient bénéficier d'un appui plus significatif du gouvernement et d'autres encore peuvent être réfléchis. Citons notamment les filières suivantes :

- produits forestiers non ligneux;
- agriculture biologique;
- énergie éolienne et solaire;
- biomasse forestière;
- microbrasseries;
- récréotourisme responsable.

Plus généralement, il doit s'effectuer un virage qui s'appuie sur le développement d'énergies proprement renouvelables, les projets d'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire et les initiatives d'économie locale écologiques, etc. Particulièrement aujourd'hui, en plein cœur d'une crise climatique et pendant que la pandémie de la COVID-19 continue d'affecter significativement la santé physique, mentale et économique des populations du monde, nous sommes d'avis qu'une véritable transition énergétique, écologique, économique et sociale doit s'enclencher qui repense fondamentalement nos façons de faire (Hopkins, 2010). L'économie ne peut plus être réfléchie comme elle l'est depuis des dizaines d'années, suivant une logique de « libres marchés » qui

s'appuie sur une accumulation exponentielle du capital, une appropriation expansionniste des territoires et des marchés et une accélération effrénée du rythme de vie (Durand Folco, 2017). La transition doit s'appuyer plutôt sur les principes de solidarité, d'inclusion, de collaboration, de responsabilité, de durabilité et de respect (particulièrement à l'égard des générations futures et des peuples autochtones). Des changements systémiques et profonds doivent être réalisés dans nos façons de réfléchir et de soutenir les économies locales, régionales et provinciale. Un changement de paradigme dans notre façon de concevoir notre rapport au monde doit être mené. La transition passe aussi par la création d'un dialogue sain entre l'ensemble des citoyen·nes qui partagent les territoires, interrogeant leur vision de l'avenir, les legs qu'ils souhaitent laisser aux générations futures, etc. En ce sens, le gouvernement doit par exemple s'engager dans le développement et le maintien de véritables relations respectueuses de nation à nation avec les peuples autochtones.

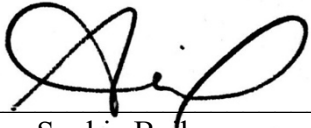
Conclusion

Pour conclure, l'Association étudiante des sciences du langage et de la communication du MAGE-UQAC s'inscrit en faux contre GNL Québec, Énergie Saguenay et l'ensemble des processus et installations qui leur sont inhérents. Sa position, résolue, s'appuie sur des préoccupations d'ordre environnemental, social, de santé et d'éducation. Nous nous inscrivons dans le respect des communautés, présentes et à venir, et pressons le BAPE et le Gouvernement du Québec, de même que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à faire de même.

Nous vous remercions de la considération que vous portez à notre mémoire, et espérons qu'il saura contribuer à votre décision. Nous vous prions de nous contacter, à l'adresse électronique écrite au haut de ce document, si vous avez quelque question que ce soit concernant nos positions ou arguments.

Veillez agréer, cher·ère·s membres de la commission d'enquête du BAPE, l'expression de nos distinguées salutations.

Au nom de l'Association étudiante en sciences du langage et communication de l'Université du Québec à Chicoutimi,



Ann-Sophie Bolly



Antoine Grandguillot Cormier

Respectivement Responsable aux affaires administratives et Responsable à la coordination générale pour l'Association étudiante en sciences du langage et communication

Références médiagraphiques

- Clayton, S., Manning, C. M., Krygsman, K. et Speiser, M. (2017). *Mental Health and Our Changing Climate: Impacts, Implications, and Guidance*, Washington, D.C. : American Psychological Association, and ecoAmerica.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, Montréal, Kingston, London et Chicago : McGill-Queen's University Press.
- Durand Folco, J. (2017). *À nous la ville! Traité de municipalisme*, Montréal : Écosociété.
- Fortin, M.-J. (2006). Le paysage comme patrimoine collectif : de la découverte à la mobilisation citoyenne, *Histoire Québec*, 12(1), 29-34.
- Fortin, M.-J. et Gagnon, C. (2002). Paysages identitaires et ruralité de proximité : regards croisés à Petit-Saguenay (Québec), *Le Géographe canadien*, 46(4), 337-346.
- Gauvreau, C. (2019). Êtes-vous éco-anxieux?, *Actualités UQAM*, [En ligne] <https://www.actualites.uqam.ca/2019/etes-vous-eco-anxieux>.
- Hopkins, R. (2010). *Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal : Écosociété.
- PFÉQ, G. D. Q. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise*, Québec : Gouvernement du Québec, 25-26.